

LA CHAMPAGNE viticole

Supplément
assemblée de l'AVC

Edité par le Syndicat
général des vignerons
de la Champagne



Assemblée de l'AVC

LA DURABILITÉ, LEITMOTIV DE LA CHAMPAGNE

Au-delà du riche bilan des travaux menés en 2009 par l'équipe technique du CIVC, tant dans le domaine viticole qu'œnologique, Dominique Moncomble est revenu sur la dernière vendange. « *Que ce soit le degré, l'acidité ou le PH, tous les chiffres sont des chiffres que l'on rêve d'obtenir pour une vendange* ». Et c'est arrivé en 2009 ! Comme il est de tradition, l'assemblée a permis d'entendre les vignerons s'exprimer quant à la dernière récolte au moyen de micros-trottoirs, laissant entrevoir de jolies perspectives pour les vins issus de cette vendange.

Mais 2009 a vu aussi se développer les attaques contre le vin, particulièrement dans le reportage diffusé pendant l'émission Envoyé spécial en octobre 2009 intitulé « Le vin est-il un produit naturel ». Si la légèreté de traitement du sujet a été moult fois mise en avant, Dominique Moncomble insistait néanmoins sur le fait que cela doit inciter les Champenois de façon encore plus urgente à accélérer la mise en œuvre élargie de la viticulture durable. Cette

démarche constitue en effet une excellente réponse aux possibles attaques visant la filière viticole.

Enfin, cette assemblée mettait à l'honneur Jean-Louis Bernard, membre de l'Académie d'agriculture de France, qui intervenait sur la protection des vignes et le développement durable. Il relevait régulièrement le fait que les Champenois soient plutôt en avance à ce sujet, « *même s'il reste encore des défis à relever* ». Au menu de ceux-ci, il citait notamment l'amélioration de la communication. Mais, il livrait à l'assemblée trois pistes de progrès : tout d'abord, la prise en compte du paysage agricole, ensuite la nécessaire formation des hommes pour hâter l'évolution des pratiques, enfin la revalorisation de l'expertise scientifique au premier rang de l'information du public.

L'assemblée 2009 de l'Association viticole champenoise n'a donc pas démenti sa réputation de moment phare dans l'actualité champenoise.

CAROLE DUVAL LEROY, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION VITICOLE CHAMPENOISE

Bilan et perspectives de la C



En ce 27 novembre 2009, je déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'Association Viticole Champenoise.

Avant toute chose, je vous informe d'une modification au sein de votre Conseil: Laurent Chiquet (Champagne Jacquesson à Dizy) a été élu en remplacement de Luc Montaudon (Champagne Montaudon) démissionnaire, pour la durée restante de son mandat, soit trois ans.

Encore une fois – ça devient une habitude - on peut parler d'année qualitativement exceptionnelle. Je n'entrerais pas dans le détail concernant les rendements autorisés car je suppose que nos Présidents auront l'occasion

d'aborder ce point particulier lors de leurs interventions respectives.

La qualité de la récolte 2009 nous permet d'espérer un excellent millésime même s'il faut attendre les dégustations de vins clairs pour se prononcer définitivement.

Si nous déplorons une augmentation de nos stocks en caves, nous pouvons néanmoins nous réjouir que ce soit avec deux années superbes comme 2008 et 2009.

Nous avons donc été, encore une fois, « bénis des Dieux » ! La doléance émise l'année dernière à l'initiative de l'AVC concernant la mise en place d'une date de « fermeture de vendanges » semble avoir

été bien acceptée par tous les professionnels.

Afin d'aller jusqu'au bout du raisonnement, nous proposons donc que cette disposition soit désormais entérinée par l'arrêté préfectoral diffusé en début de vendanges.

Pour revenir à 2009, certains problèmes sont apparus çà et là et, notamment, la mise en accusation de la viticulture bio avec des diffusions de maladie constatées y compris au sein des parcelles et aussi son contraire avec des traitements un peu « larges » qui ont entraîné pour certains viticulteurs bio des déclassements à cause du problème de dérive de traitements entre voisins.

Ne peut-on éviter que ces incidents prennent de telles proportions ?

Ne peut-on simplement espérer que les relations de bon voisinage soient respectées avec un minimum de tolérance réciproque, et ce d'autant plus si elles concernent des adeptes de la viticulture bio et de la culture traditionnelle ?

Il est évident que nous devons prendre des dispositions pour limiter au maximum les dérives de traitement.

Nous savons tous que nous avons des obligations en matière d'environnement et de développement durable: les services techniques du CIVC surveillent d'ailleurs étroitement ces méthodes qui sont, pour la plupart, adaptables aussi bien aux défenseurs du « bio » qu'aux « conventionnels ».

Des plans de progrès existent en matière d'utilisation des produits de protection de la vigne: il est peut-être nécessaire d'apporter plus de précision à ces applications pour aller encore plus loin. Quoi qu'il en soit, il appartient à l'ensemble de la profession de s'engager.

Vigneron bio ou vigneron appliquant une démarche de viticulture durable, chacun apporte sa pierre à l'édifice de façon complémentaire pour le bénéfice de la Champagne en général.

Champagne

L'objectif est d'optimiser la lutte contre le parasitisme en réduisant les doses utilisées afin de tendre vers les engagements du Grenelle de l'Environnement, soit une réduction des intrants de 50 % d'ici 2018.

Depuis les années 1950 et pendant une quarantaine d'années, l'apport de produits de traitement sur les vignes représentait la modernité et ce supposé progrès a abouti à des dérives essentiellement justifiées par des notions économiques et de confort.

Aujourd'hui, les choses ont changé mais nous avons du mal à nous remettre en question alors que, par ailleurs, nous tenons toujours, tous, un langage prônant le respect et la mise en exergue du terroir.

Cette notion de terroir est-elle toujours justifiable et justifiée au vu de nos pratiques et si oui, jusqu'à quand ?

Certaines émissions télévisées (et entre autres la récente émission de France 2: « le vin est-il toujours un produit naturel? ») certains articles de presse, commencent à mettre en cause nos dérives, répondant en cela à la sensibilité grandissante des consommateurs en matière d'environnement.

Nous devons donc prendre conscience de notre responsabilité dans ce domaine.

Le niveau d'appellation

2009 a été revu à la baisse, malgré la possibilité de conforter le volume de réserve individuelle.

Etant donné le contexte économique, il est vraisemblable que le rendement 2010 soit, à nouveau, limité. Il sera donc dans notre intérêt, à tous, de surveiller nos coûts de production.

• Ne serait-ce pas l'opportunité alors de conforter la lutte raisonnée ?

• D'aller plus loin encore dans la diminution des cadences de traitement ?

• Peut-être aussi dans la diminution des doses appliquées ?

Etre un viticulteur respectueux de l'environnement aujourd'hui passe par une juste adaptation des doses et par un ciblage le plus précis possible sur le végétal: finie l'époque de « Monsieur Plus » !

On ne peut pas évoquer tous ces sujets sans revenir sur la viticulture bio.

Dois-je vous rappeler que les objectifs pour notre région dans le cadre du Grenelle de l'Environnement sont de 20 % de la superficie en bio à horizon 2020 ! Pour mémoire, la superficie revendiquée en bio aujourd'hui représente à peine un demi pour cent !

Hormis les exploitations familiales qui ont opté pour ce mode de culture depuis quelques années et que vous connaissez tous, un certain nombre d'exploitations importantes — y compris chez les négociants — expérimentent actuellement l'application d'une telle viticulture mais, paradoxalement, la superficie déclarée en bio évolue pourtant peu !

Or, dans les faits, c'est faux ! Cette superficie augmente plus que l'on ne pense mais, simplement, elle n'est pas revendiquée à cause des problèmes

« Il sera donc, dans notre intérêt à tous, de surveiller nos coûts de production »

juridiques et réglementaires que cela entraîne.

Ces exploitations sont en effet confrontées à la nécessité de scinder en deux leur activité:

- l'une « traditionnelle »,
- l'autre « bio »,

ce qui signifie deux sociétés, deux bilans, etc. Comment faire simple quand on peut faire compliqué ?

C'est un parfait contresens par rapport à l'application du Grenelle mais c'est réel et cela constitue, il est vrai, une entrave

importante au développement du bio.

Depuis le début des années 1980, 82 exactement, nous avons pu constater une augmentation significative du poids moyen des raisins entraînant de fait des volumes de récolte importants.

Dans les prochaines années, nous devons impérativement tempérer ces rendements au risque de devoir gérer un surplus de raisins. La question se posera alors: peut-on laisser des raisins dans les vignes ?

Je vous rappelle que l'INAO, à la fin des vendanges 2009, a envoyé un message parfaitement clair à ce sujet.

Dès la vendange 2010, aucune tolérance ne sera admise: nous ne devons plus laisser de raisins dans les vignes. Chaque exploitation doit donc intégrer cette donnée car on peut imaginer que l'INAO sera très ferme sur cet aspect.

Si nous voulons que la possibilité de constitution de réserve individuelle — mesure provisoire mise en place à titre expérimental pour cinq ans — soit reconduite après 2011, il est impératif que nous prouvions notre capacité à utiliser de façon satisfaisante cet outil.

En résumé, on ne peut avoir « le beurre et l'argent du beurre » !

Nous disposons d'une réserve importante synonyme de sécurité, à nous désormais de prouver notre capacité à maîtriser les rendements dans l'esprit d'une viticulture durable puisque désormais la course à la quantité ne sera plus de mise !

Mais, en terme d'environnement, notre action ne se limite pas à la viticulture: elle couvre également tout le travail allant du pressoir jusqu'à la commercialisation de nos vins.

En conséquence:

- l'enherbement des fourrières,
- le traitement des effluents viticoles et vinicoles,
- les travaux sur la bouteille allégée,

- l'optimisation de la gestion des déchets,

- la diminution des émissions de CO2...

sont autant de sujets que nous devons faire évoluer.

La « feuille de route » est imposante, maintenant j'oserais dire: « Il n'y a plus qu'à... ». Nous avons encore beaucoup de travail et de progrès à faire.

Mais comment peut-on prétendre élaborer un vin de prestige et continuer d'avoir des pratiques qui ne correspondent plus aux aspirations et au souci des consommateurs ?

L'image de « roi des vins » à laquelle nous tenons tant nous impose d'être irréprochables. Notre appellation, unique au Monde, se doit d'être leader en la matière et ces actions sont de notre responsabilité à tous !

L'AVC est le garant de la viticulture champenoise. Elle doit le rester pour le bien de la Champagne et du Champagne.

Mais il ne s'agit pas que d'un sigle abstrait: c'est Votre Association et ses décisions vous engagent !

Merci.

•••

Partageons l'incertitude pour

Il est de tradition que la grande messe de l'AVC se termine par un exposé des coprésidents sur la situation économique de la Champagne. Comme tout, cette année, cet exercice est plus difficile. Je ne reviens pas sur cette magnifique vendange en « 9 » qui ressemble à 1929. Décisions interprofessionnelles 2009. De toute évidence, les mesures que nous avons prises n'ont soulevé l'enthousiasme de personne, et l'âpreté de nos discussions au CIVC a bien montré que la négociation était cette année particulièrement difficile.

Les décisions prises à la vendange 2009, si elles ont constitué une solution de compromis, ont poursuivi un objectif majeur : lutter contre la spirale déflationniste :

— en réduisant le niveau des stocks excédentaires, — ce qui permet d'enrayer la chute du prix des bouteilles d'entrée de gamme.

On peut toujours regretter des décisions plus précoces dans la campagne qui auraient permis de limiter encore davantage la déflation dont les effets auront, dans le courant de l'année 2009, fragilisé les efforts de création de valeur déployés par la filière depuis 10 ans. Une vague de bouteilles à bas prix a donc déferlé. Nous savons qu'en 2009, les professionnels vendant à bas prix auront progressé mais cela pourrait se retourner assez vite. Grâce à nos décisions sur le tirage différé des maisons de 1700 kg/ha en octobre 2010, le surstock sera écoulé fin 2010.

Bien sûr, aujourd'hui, ces bouteilles à bas prix sont autant qui sortent et qui décongestionnent le stock dont nous disposons, mais on ne peut pas se réjouir de cette percée des bouteilles à bas prix car, en présentant du champagne à moins de 10 euros la bouteille dans la grande distribution, on se discrédite aux yeux des consommateurs (même si certains d'entre eux profitent de l'aubaine) et on altère l'image du produit. Nos mesures courageuses et difficiles de 2009 doivent permettre d'éviter la poursuite de ce phénomène en

2010. Elles ne visent pas uniquement à protéger la trésorerie des Maisons mais à éviter que certaines d'entre elles continuent de recourir à des déstockages pour faire face à leurs besoins, avec deux conséquences que nous connaissons parfaitement : — la baisse brutale des prix en grande surface avec, en bout de chaîne, la chute des prix du raisin ;

— et le règne de la spéculation. Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Les crises passées en ont déjà révélé toute la réalité. Nous savons combien la trésorerie — ou la finance pour prendre un terme diabolisé — est importante dans notre économie. Elle l'est pour les Maisons mais aussi, et nous en avons beaucoup parlé, pour les Vignerons. Nous ne sommes pas en présence d'une financiarisation mais tout simplement des lois de

« Un large consensus des professionnels a toujours existé, à la base »

la trésorerie. C'est pour la trésorerie du Vignoble que le Négoce a accepté d'acheter 9700 kg/ha, c'est-à-dire plus que nécessaire économiquement. Nous avons pris des mesures de gestion de crise qui ne font jamais plaisir mais ces mesures ont été bien perçues à l'extérieur de la Champagne. Nous devons continuer nos efforts pour accompagner la reprise quand elle viendra et ne jamais oublier une réalité : celle de nos clients, ce qui m'amène à la conjoncture.

Nous allons passer de 322 millions de bouteilles en 2008 à environ 280 millions en 2009, qui sera vraisemblablement le chiffre de cette année. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce retournement est brutal. Les Maisons sont en première ligne dans ce mouvement de retraite et ce sont celles qui vendent le plus cher qui sont le plus gravement touchés, cette régression affectant davantage l'export. Que peut-on dire de nos marchés d'expéditions au 30 septembre 2010 ? La France

résiste avec une baisse des ventes de - 2 ou 3 % ; l'Union européenne décroche à près de - 30 % et les Pays tiers aussi à - 35 %. Aucun marché n'est totalement épargné. Nous savons que deux phénomènes expliquent cette situation, sans qu'il soit possible de les évaluer précisément : la réduction du stock aval chez nos distributeurs et la baisse de la consommation.

En France, par exemple, où le circuit de distribution est court, on peut supposer que la consommation se tient. La crise ne semble pas avoir modifié significativement le comportement des consommateurs de champagne qui continuent d'apprécier nos vins en dépit de la morosité ambiante. Au Royaume-Uni, deuxième marché du champagne et premier marché d'exportation, les tuyaux du circuit de distribution se sont vidés mais nos

amis britanniques ont le défaut d'être des Anglo-Saxons pour lesquels le champagne

se conçoit difficilement lorsque l'environnement n'est pas à la fête. C'est donc la reprise économique globale qui conditionnera la reprise de nos ventes.

La situation aux Etats-Unis, deuxième marché export, est très proche avec l'avantage qu'ils sortiront sans doute les premiers de la crise et avec le dynamisme et la capacité de rebond extraordinaire qu'on connaît aux Américains. La reprise viendra et elle dépend principalement de la conjoncture économique mondiale et du moral des consommateurs. En aucun cas nous ne devons l'attendre les bras croisés. Notre responsabilité est d'accompagner la reprise avec des décisions appropriées ; lors de la prochaine vendange bien entendu mais pas uniquement, voyons plus loin.

Que nous disaient nos prédécesseurs sur les défis passés du champagne ?

Il y a 20 ans, Jean-Pierre Fleury, écrivait dans La Champagne viticole « Une grande Dame absente ». Qui était cette grande dame absente le 14 novembre

1989 : la Qualité. Nous avons fait de grands progrès techniques et nous avons initié la viticulture durable. Mais quand on s'appelle champagne, on doit être irréprochable et meilleur que les autres. Nous devons progresser parce que le champagne ne peut souffrir aucune approximation. Cette période de crise doit être aussi celle des progrès qualitatifs avec de grandes mesures comme celles du type de l'agrément des centres de pressurage qui a, à l'époque, suivi de près les déclarations de Jean-Pierre Fleury sur la qualité.

Notre ambition qualitative, c'est aussi le développement durable. La Champagne a été pionnière en la matière mais beaucoup reste à faire dans nos pratiques environnementales. C'est notre intérêt. C'est pourquoi je souhaite une initiative forte pour mettre en valeur notre volonté de nous engager dans le développement de la viticulture durable. Je préconise l'idée de fixer, pour chacune des mesures prévues au référentiel de la viticulture durable, une date au-delà de laquelle la mesure deviendrait obligatoire. Nos deux principales commissions doivent y travailler.

Parmi les pratiques que nous devons faire évoluer, il y a celles qui ont été dénoncées avec ignorance et mauvaise foi par l'émission Envoyé spécial du 1^{er} octobre. Même si ce reportage était animé d'une évidente obsession sensationnelle, il nous rappelle le danger médiatique que l'on encourt à ne pas nous remettre en cause, même lorsque nous pouvons affirmer que la faible quantité de résidus nous autorise à boire plus de 100 bouteilles par personne et par jour

Un autre champ d'investigation et de progrès réside dans notre transparence à l'égard du consommateur. Sous leur pression, nous aurons besoin d'une meilleure traçabilité, lisibilité, authenticité. La confusion qui règne actuellement sur l'étiquetage de nos bouteilles pourrait nous nuire dramatiquement. Nous ne pouvons pas soutenir facilement l'ambiguïté croissante

le bien de la Champagne

dans l'étiquetage de nos vins, ne serait-ce que parce que nos pratiques ne sont pas conformes à l'exigence communautaire. A partir de cette condition, que le marché nous imposera de toute façon, nous pourrions progressivement recréer des richesses dans le cadre d'une politique de valorisation de notre filière champagne et en favorisant les opérateurs capables de mener une telle politique de la vigne à la table du consommateur.

J'ajoute que ceux qui se prétendent Maisons alors qu'ils sont Vignerons ou Coopératives et ceux qui se prétendent Vignerons alors qu'ils sont Maisons, contribuent à brouiller l'image de notre appellation auprès des consommateurs. On m'a même parlé d'une bouteille certifiée Vigneron bio avec le sigle NM.

Or l'un de nos atouts majeurs est de revendiquer une appellation unique tirée par nos locomotives. Nous sommes, de ce point de vue, clairs, lisibles et identifiables par nos clients. Ne venons pas polluer cette image au risque de tomber dans le travers de nombreuses appellations françaises illisibles pour la plupart des consommateurs.

Je conclurai par ceci.

Nous fêtons cette année un anniversaire. Quelqu'un parmi nous vient d'atteindre le demi-siècle. Qui? Ce sont nos accords interprofessionnels qui ont 50 ans. Ces accords ont produit des effets spectaculaires que les difficultés actuelles ne doivent nous faire oublier.

Le CIVC a pu mener à bien sa mission économique parce qu'un large consensus des professionnels a toujours existé à la base, et que ceux-ci se soumettent à une discipline commune dans l'intérêt général. La discipline collective est un impératif, faute duquel il est inutile de nous réunir pour décider de notre avenir commun. C'est scier la branche sur laquelle on est assis, tant les Vignerons que les Maisons.

Chers Amis champenois, la crise économique ne nous a pas épargnés et nos délégations feront tout pour trouver maintenant et aux vendanges 2010



les meilleurs accords surtout s'ils sont basés sur des données économiques fiables.

Les Maisons ont besoin des Vignerons et les Vignerons ont besoin des Maisons. Le mur de Berlin est tombé il y a 20 ans et avec lui, la lutte des classes. Je ne pense pas qu'il soit habile de la rallumer. Nous nous trompons d'époque. Notre époque invente « l'économie solidaire » où la qualité des liens entre nous est plus importante que l'enrichissement individuel.

Partageons l'incertitude de la conjoncture pour le bien du champagne et de la Champagne de nos enfants.

Vive le champagne!

•••

Éditée par le Syndicat général des vignerons,
 17-19 avenue de Champagne, 51200 Épernay.

Tél.: 0326598459 — Fax: 0326598464

Directeur de la publication: Pascal Férat

Rédactrice en chef: Nathalie Costa

CPPAP n° 0708 G 83 449

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - tél. 0144074770, fax 0146346719).

2009, Encore une année de vi



Comme le veut la tradition de cette assemblée, je voudrais revenir sur l'actualité de notre vignoble.

Un petit mot sur la vendange, d'abord.

Nous avons dû faire face à un début de cycle végétatif très difficile, dans des conditions quasi tropicales, avec des épisodes pluvieux orageux d'une violence inouïe. Nous nous rappelons tous ce qui s'est passé à l'ouest de Château-Thierry : des torrents de boue qui, par chance, n'ont provoqué aucune victime. Mais il y a eu des dégâts considérables. Toutes les conditions étaient réunies pour laisser place au développement de maladies, mildiou, oïdium, qui, il y a 50 ans, auraient totalement ravagé nos vignes et anéanti notre récolte.

Fort heureusement, le travail, l'expérience, l'obstination des hommes et des femmes de Champagne, appuyés par les conseils des techniciens - et je les salue une nouvelle fois - ont permis, en attendant l'arrivée de conditions climatiques beaucoup plus favorables, d'obtenir ce que l'on peut qualifier sans prendre le moindre risque, de meilleur millésime du 21^e siècle.

Certains attirent même l'attention sur le fait que, par analogie à la numérogie et au regard de ce qui s'est passé au 20^e siècle, toutes les années en 9 sont remarquables.

Notre milliard 204 millions de

bouteilles en stock, déjà issues de très bons millésimes, est conforté par l'excellence de cette récolte. La nature et Saint Vincent nous ont ainsi gratifiés d'un atout supplémentaire pour conquérir dès que possible de nouveaux marchés et de nouveaux consommateurs.

Les décisions de vendanges, en fixant le rendement butoir à 14 000 kg/ha, ont permis à certains de pouvoir abonder leur réserve individuelle, et à d'autres de pouvoir la compléter à hauteur de 8 000 kg/ha.

Bien entendu, je comprends l'amertume de ceux qui, ayant déjà constitué leur réserve, ont été obligés de faire une sélection très rigoureuse de leur récolte pour ne pas laisser de raisins dans les vignes, sauf les raisins qui, pour des raisons climatiques ont souffert de la grêle ou de maladies.

Je souligne, à ce titre, l'importance d'un dialogue permanent avec les services régionaux de l'INAO et je remercie notamment Eric Champion, le directeur de la délégation territoriale et son équipe, d'être sur le terrain, à l'écoute des vrais problèmes et de faire preuve de discernement. Je reviendrai deux minutes sur la suspension temporaire des débloquages individuels en cas d'arrêt d'activité ou de réduction des surfaces. Cette décision difficile est le fruit d'un débat du conseil d'administration du SGV, qui a décidé mettre en place une réflexion sur les débloquages indi-

viduels dans le seul et unique but de nous assurer à tous la pérennité de notre réserve.

L'enjeu est que les uns et les autres ne jouent pas au jeu du débloquage-rebloquage, jeu pervers qui remettrait inévitablement en cause cet outil de régulation individuel au service de la collectivité.

Cette décision de suspension est temporaire. Ayez tous bien conscience que la commission d'enquête de l'INAO nous observe. C'est elle qui décidera de l'avenir de notre réserve individuelle; la moindre dérive remettrait inévitablement en cause notre dispositif. A nous de démontrer, si besoin il en était, que nous sommes des gens sérieux et responsables et que nous tenons à la mise en place définitive de la réserve.

J'ai bien conscience que cette suspension des débloquages remet en cause des situations individuelles tout à fait légitimes, dans le cas de transmissions, de successions, de prise de retraite, sans aucune arrière-pensée vénale de la part des personnes concernées. Et je m'engage, au nom du conseil, à proposer rapidement des solutions constructives, si possible avant les tirages.

Cette réserve individuelle est un acquis que le SGV a obtenu avec des arguments qualitatifs, voire légèrement économiques. Chacun d'entre nous y tient comme à la prunelle de ses yeux. N'oublions surtout pas que c'est un acquis expérimental jusqu'en 2011. Et que cet acquis ne sera définitif que si, collectivement, nous apportons la preuve de notre bonne conduite, avec des garanties.

Quelques mots sur l'environnement

Nous avons une mission environnementale, dont chacun doit se sentir investi. Tout a été dit ce matin. Je ne peux rien rajouter. Ne tombons pas dans le dogme, ni d'un côté ni de l'autre, je l'ai déjà dit l'an dernier. L'enjeu est de montrer au consommateur que les engagements que nous prenons en matière environnementale depuis maintenant près de 10 ans en Champagne ne relèvent pas de l'escrologie mais

bien de l'écologie.

Ce n'est pas une démarche commerciale, mais une démarche culturelle. Travaillons pour faire évoluer nos pratiques, faisons ce que nous disons et disons ce que nous faisons, en toute transparence, le tout dans une vraie démarche de progrès.

Tout d'abord, je n'ai jamais, jamais voulu soutenir les thèses les plus pessimistes. A mes yeux, nous ne sommes pas chargés de promotion par la fédération des pompes funèbres... au contraire, nous vendons du rêve. Ce « rêve » permet à toute une filière de travailler, de créer de la valeur, de faire vivre une région et de porter loin, très loin l'image de notre pays. N'oublions jamais qu'à l'extérieur, on nous observe et on nous écoute.

Que s'est-il passé depuis ma dernière intervention en cette noble assemblée ?

Nous avons, ces trois dernières années, vécu une euphorie commerciale. Euphorie commerciale dont les conséquences sont, reconnaissez-le, Mesdames et Messieurs, délicates à gérer en interne.

Le premier semestre 2009 fut dépressif, c'est incontestable. Dépression amplifiée, car la comparaison est faite par rapport au premier semestre 2008, qui affichait encore un développement commercial. La baisse d'activité est réelle.

Pour mémoire, le premier semestre de 2009 est comparable au premier semestre de l'année 2002, c'est-à-dire aux alentours de 162 millions de bouteilles. Sur 12 mois, en 2002, nous avons expédié de 287 millions de bouteilles. Je ne suis pas en train de vous démontrer que 2009 sera du même ordre. Je ne le pense pas. Au regard des statistiques établies par le CIVC (que nous avons certes, et je le regrette, avec un peu de retard) et des simulations que nous pouvons faire, le chiffre des bouteilles expédiées au 31 décembre 2009 - et, cette fois-ci, consommées - se situera vraisemblablement entre 270 et 280 millions de cols. C'est-à-dire, à peu de chose près, l'équivalent du disponible mis en cave à la vendange 2009, soit

gneron

9700 kg/ha.

Malgré ce constat, la situation est loin d'être satisfaisante. Les modalités « innovantes » de cette vendange 2009 sont le résultat d'un compromis entre les positions des deux délégations. Il nous a tous fallu admettre ce compromis, sinon il n'y aurait pas eu de décision interprofessionnelle. L'interprofession est là pour prendre une décision qui, en général, se situe au centre des revendications des deux familles.

Je disais donc que la situation est loin d'être satisfaisante. J'ai notamment deux motifs d'inquiétude.

D'abord, nous perdons, et c'est très grave, de la valeur.

Apparemment, la décision de rendre disponible que 8000 kg/ha pour les maisons, pour des raisons d'affichage, n'a pas pour effet d'éviter les ventes promotionnelles. C'était pourtant un argument fort de la délégation du négoce. La délégation du vignoble, de son côté, n'a jamais été convaincue de l'efficacité de cette mesure, ne serait-ce que parce que la plupart des marchés incriminés étaient déjà signés.

Deuxième motif d'inquiétude: nous déséquilibrons nos stocks. Nous avons, ces dernières années, mis en cave énormément de bouteilles millésimées et de cuvées spéciales, parce que les récoltes étaient très qualitatives et parce que c'était avec ces bouteilles que l'on créait de la valeur. Cela s'est fait sans aucun doute au détriment de la gestion de nos bruts non millésimés. Or ce sont les bruts non millésimés qui, aujourd'hui, permettent temporairement à la Champagne de faire tourner l'outil même si, parfois, cela se fait malheureusement à vil prix. La réduction des volumes n'apparaît donc pas comme un remède miracle à la baisse des prix en temps de crise et la seule conséquence concrète est celle de voir les stocks disponibles en BSA des vigneronneurs metteurs en marché fondre comme neige au soleil. En effet, jusqu'à preuve du contraire, la baisse des parts de marché des récoltants est à ce jour de l'ordre de 5%. Même si

au premier semestre 2010 cette baisse s'accroissait et passait de 5 à 10%, voire 15%, nos stocks sont pour leur part obérés de 35% de potentiel.

J'attends de voir la réaction de quelques metteurs en marché du négoce quand, dans le premier semestre 2010, ils s'apercevront eux aussi - et cela est totalement paradoxal, qu'ils vont manquer de disponibilité en brut non millésimés, les seuls produits commercialement efficaces en période de crise.

Après nous avoir obligé à réduire le disponible de manière drastique, que l'on ne nous demande pas un déblocage dans l'année 2010! En voulant placer trop bas le curseur des volumes, les maisons risquent d'avoir elles-mêmes créé l'occasion d'une renaissance de la spéculation sur les marchés complémentaires. Au détriment, bien entendu, des livreurs de raisins. La volonté de ne pas encourager la spéculation, qui ne satisfait qu'une infime partie des acteurs champenois, a été jusqu'à nouvel ordre une volonté forte du conseil d'administration du SGV. Ce fut la raison de notre forte implication, en 2008, pour obtenir prématurément des accords interprofessionnels.

Venons en maintenant aux modalités de paiement. Elles sont, comme je l'ai dit, « innovantes ». Elles ont été au cœur de la négociation. Les acheteurs ne voulaient pas, pour des raisons diverses, pour des raisons d'avancées conceptuelles comptables et d'affichage, payer en quatre fois plus de 8000 kg/ha. Le reste, 1500 voire 2000 kg/ha auraient été payés en avril 2012. Notre analyse économique interprofessionnelle a toujours été de tenter d'adapter l'offre à la demande. A 8000 kg/ha, nous aurions classé l'équivalent de 220 millions de bouteilles en vue d'un déstockage. La conséquence directe aurait été de mettre en grave difficulté la trésorerie et les stocks commercialement disponibles des exploitations. Inconcevable! Il est impératif de rester sur la logique de classer à la vendange N l'équivalent des sorties de

l'année car - forcément - les moins réactifs pour corriger les variations de stocks, ce sont bien les vigneronneurs. Nous n'avons pas accès aux achats complémentaires. Vendeurs de raisins et vendeurs de champagne, à 8000 kg/ha, nous aurions tous été terriblement pénalisés par rapport à la famille du négoce qui, elle serait sortie renforcée de cette négociation, prête à rebondir sur la vague de la sortie de crise.

Pour la pérennité de nos exploitations, un classement à 8000 kg/ha était inenvisageable. Voilà pourquoi nous en sommes arrivés au décalage du premier paiement du 5 décembre, repoussé au 5 janvier et néanmoins payé le 7 décembre.

La négociation fut extrêmement difficile, pour aboutir aux 9700 kg/ha disponibles et effectivement payés dans l'année 2010. Nous aurions tous espéré mieux, bien entendu: j'en ai bien conscience puisque

« Nous perdons, et c'est très grave, de la valeur »

j'ai moi-même une exploitation. Toutefois ayez tous en tête que 9000 kg/ha, 9200 kg/ha, 9500 kg/ha, 9700 kg/ha payés en quatre fois n'auraient JAMAIS été acceptés par la délégation du négoce. C'est pour cette raison que nous en sommes arrivés à l'expérimentation de cet aménagement des paiements qui finalement, s'avère une usine à gaz pour tout le monde. Y compris pour les acheteurs qui l'avaient pourtant très fortement demandé. L'expérience est-elle à reconduire? J'en doute.

La filière se mobilise contre la diabolisation du vin. Avec la Champagne et Bordeaux en tête, les régions viticoles ont décidé massivement de renforcer les moyens de l'association Vin et Société.

L'enjeu est majeur. Il faut expliquer qu'en matière de consommation, la modération est nécessaire mais aussi, et surtout, qu'en matière de législation il faut faire preuve de discernement.

L'interprofession Champenoise,

s'est engagée à mettre des moyens sur la table pour que, demain, le consommateur n'ait tout simplement pas peur de boire du vin. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à cet engagement, car si nous ne nous prenons pas par la main pour nous défendre et communiquer sur nos produits, la crise économique ne sera même plus un problème.

Devenons des militants de la bonne pensée et de la bonne action: boire avec modération ce n'est pas de l'alcoolisme, mais du patriotisme.

Je sais que la promesse de libéralisation des droits européens vous alarme tous. Toutes les sections locales nous relaient la très forte inquiétude du vignoble sur ce point précis. Sachez que le SGV s'en occupe et avance sur dossier. C'est le deuxième dossier prioritaire de notre syndicat, et nous avons le soutien total et sans réserve de l'interprofession. Continuons donc à travailler ensemble et nous trouverons des solutions. Nous avons le temps pour nous.

Notre dossier de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO est mené à l'allure d'un Cheval au galop. Il vient d'être présenté dans les sphères parisiennes. Nous sommes en concurrence, semble-t-il, avec, entre autres, le dossier du bassin minier du nord de la France. Nos arguments ne seraient-ils pas si terribles? Si le dossier n'est pas retenu cette année, corrons nous à trouver pour la prochaine présentation? Mais je sais que nos arguments sont bons et je ne doute pas que, cette année ou une autre, nous aboutirons. Les Champenois sont obstinés.

Je conclurai sur un petit mot. Nous avons perdu cette année un ami, Antoine Picard, qui avait une belle philosophie et qui nous disait si souvent: « elle est pas belle la vie? ». Et bien si, qu'elle est belle!

Je vous remercie.

•••